COMMUNES FORESTIÈRES
Bourgogne-Franche-Comté

METHODE POUR L'EVALUATION DES POLITIQUES FORESTIERES TERRITORIALES ET DE LEURS ACTIONS

Action financée par

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Union Régionale des Associations des Communes Forestières de Bourgogne Franche-Comté
Maison de la Forêt et du Bois – 20 rue François VILLON – 25041 BESANÇON CEDEX - Tel/Fax : 03.81.41.26.44
bourgognefranchecomte@communesforestieres.org

Table des matières

I. Définition d'une politique forestière territorial 1

II. Proposition d'une méthode d'évaluation des politiques forestières territoriales et de leur mise en œuvre 1

1. Principe général 1

1.1 Principe de l'évaluation qualitative 1

1.2 Principe de l'évaluation quantitative 2

2. Description du territoire 1

3. Evaluation qualitative 1

3.1 De la politique 1

3.2 Du programme d'action 2

4. Evaluation quantitative 3

4.1 De la politique 3

4.2 Du programme d'action 4

I. Définition d'une politique forestière territoriale

Une politique forestière territoriale est une politique publique, coordonnée par des élus, qui a pour but le développement d'un territoire par la mise en valeur de la forêt et du bois. Il convient donc de bien distinguer :

- Les outils qui portent une politique « forêt-bois » à l'échelle d'un territoire, par exemple : une charte forestière de territoire, une charte de parc régional, un programme LEADER, un Plan Climat Air Energie Territorial, une démarche Territoire à Energie POSitive, un Plan d'Approvisionnement Territorial, etc. Ceux-ci sont pilotés par des élus et se déclinent en programmes d'actions.
- Les outils opérationnels, par exemple : un Plan de Développement de Massif, une Association Syndicale Autorisé, un projet Dynamic bois, etc. Ceux-ci ne sont pas pilotés par des élus, ils s'articulent autour d'une action menée par les acteurs de la filière sur un massif forestier.

Ces outils diffèrent par leur portage politique et leur périmètre d'intervention et ne peuvent donc pas être mis sur le même plan au regard d'une méthode unique d'évaluation. La méthode qui suit vise à évaluer la première catégorie d'outils uniquement.

II. Proposition d'une méthode d'évaluation des politiques forestières territoriales et de leur mise en œuvre

La méthode proposée est inspirée du guide d'évaluation des chartes forestières élaboré par MC2 Consultants et commandé par le réseau national des Communes forestières.

1. Principe général

L'évaluation est de deux ordres : qualitatif et quantitatif. De plus, elle porte d'une part sur la politique en tant que telle, et d'autre part sur le programme d'actions qui en découle.

1.1 Principe de l'évaluation qualitative

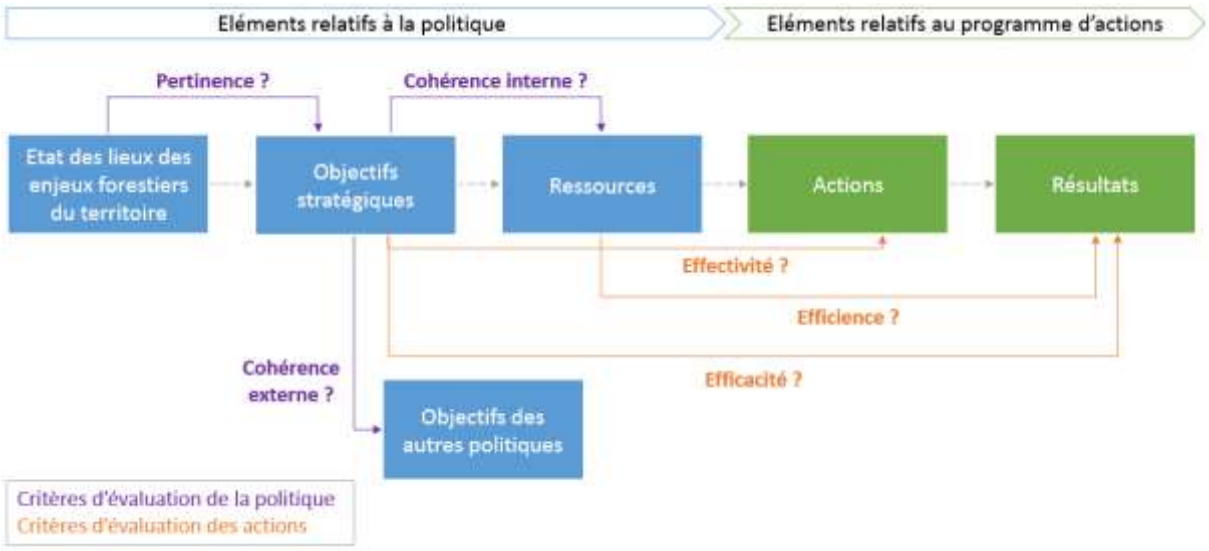
L'évaluation qualitative repose sur l'appréciation de plusieurs critères. On distingue :

- Les critères d'évaluation de la politique :
 - La pertinence : concordance entre les besoins du territoire identifiés lors du diagnostic de la filière forêt-bois locale et les objectifs stratégiques définis au sein de la politique forestière territoriale ;

- La cohérence interne : cohérence entre les objectifs stratégiques définis et les ressources (humaines et financières) allouées par le territoire pour les atteindre ;
- La cohérence externe : cohérence entre les objectifs stratégiques de la politique forestière territoriale et les objectifs des autres politiques (habitat, urbanisme, etc.) ou actions (plan de développement de massif, etc.) du territoire.

- Les critères d'évaluation des actions menées :
 - L'effectivité : réalité des actions menées (en termes de délai, de financement, de réalisation, etc.) au regard de ce qui était prévu dans le programme d'actions qui décline la politique forestière territoriale ;
 - L'efficience : rapport entre les actions réalisées (nombre de formations par exemple) et la quantité de ressources mobilisées pour y parvenir ;
 - L'efficacité : concordance entre les résultats obtenus (nombre de formés par exemple) par la mise en œuvre des actions et les objectifs définis au sein de la politique forestière territoriale.

Le schéma ci-dessous illustre les liens que ces divers critères établissent entre les différents éléments qui constituent la stratégie locale de développement forestier.



Chaque critère donne lieu à une série de questions auxquelles l'évaluateur s'attachera à répondre afin d'apprécier la qualité de la politique et de son programme d'actions.

1.2 Principe de l'évaluation quantitative

L'évaluation quantitative repose sur la complétion d'indicateurs.

2. Description du territoire

L'évaluation peut être initiée par une courte présentation du territoire et de sa politique forestière.

PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE SA POLITIQUE FORESTIERE	
Type de territoire (Pays, ComCom, PNR, …) et de structure (EPCI, syndicat, association, …)	
Nombre de communes	
Superficie forestière et taux de boisement	
Pourcentage de forêt publique / forêt privée	
Type de politique forestière (CFT, PCAET, TEPOS…)	
Année de lancement de cette politique et état d'avancement à ce jour	
Date du dernier diagnostic du territoire où un volet forêt-bois a été traité	

3. Evaluation qualitative

3.1 De la politique

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES DE LA POLITIQUE FORESTIERE	
Pertinence	La politique forestière (stratégie) est-elle en adéquation avec les besoins et attentes du territoire ? Les besoins du territoire trouvent-ils une réponse dans les objectifs stratégiques (enjeux / orientations) ? A contrario, chaque objectif stratégique est-il justifié par un besoin ?	
	Comment les objectifs stratégiques intègrent-ils les enjeux liés à la multifonctionnalité des forêts ?	
	Qu'est-ce qui a motivé l'élaboration de cette politique ?	
Cohérence interne	Comment a été construit le plan de financement du programme d'actions de la politique ?	

	Les moyens financiers et humains sont-ils proportionnés aux objectifs stratégiques ? Les objectifs opérationnels (humain, financier, etc.) contribuent-ils à atteindre les objectifs stratégiques ? D'autres moyens seraient-ils plus appropriés pour réaliser les objectifs stratégiques ?	
	Comment et par qui sont assurés le pilotage de la politique et la coordination des actions ? Une instance de gouvernance, type comité de pilotage, présidé par un élu(e) a-t-elle été installée ? Cette coordination permet-elle une mise en cohérence satisfaisante des actions ?	
	Quelle est l'adéquation entre la politique et l'objet de la structure qui la porte ?	
Cohérence externe	Avec quelles autres politiques du territoire (habitat, urbanisme, etc.) la politique forestière du territoire interagit-elle ? Comment cette articulation est-elle organisée, coordonnée, suivie ?	
	Les objectifs stratégiques sont-ils cohérents avec les orientations du Contrat forêt-bois de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028	
	Comment les structures qui appuient/accompagnent le territoire répondent aux besoins du territoire ? Ces structures sont-elles concurrentes ou complémentaires entre-elles ?	

3.2 Du programme d'actions

CRITERES	QUESTIONS EVALUATIVES DES ACTIONS MENEES	
Effectivité (réalisations des actions)	Quel est l'état d'avancement du programme d'actions ?	
	Quelles actions ont été réalisées ? Quelles sont celles qui, le cas échéant, ont été annulées et pourquoi ?	
	Les financements pré-ciblés (autofinancement et subventions de partenaires financiers) ont-ils pu être mobilisés ? Si non, pourquoi ?	

	Les partenariats techniques pressentis pour la mise en œuvre des actions ont-ils pu se concrétiser ? Si non, pourquoi ?	
	Le calendrier de mise en œuvre du programme d'actions a-t-il été respecté ? Si non, quelle(s) causes expliquent le retard ?	
Efficacité (résultats des actions)	Dans quelle mesure les actions ont-elles contribué à mobiliser le bois à son optimum en favorisant une gestion durable ?	
	Dans quelle mesure les actions ont-elles contribué à prendre en compte la multifonctionnalité, en garantissant les demandes économiques, sociales et environnementales ?	
	Dans quelle mesure les actions ont-elles contribué à impliquer plus de propriétaires forestiers et d'entreprises pour renforcer la filière forêt-bois en termes d'emplois, de regroupement, de compétitivité, d'image, de développement économique, de transition énergétique, etc. ?	

4. Evaluation quantitative

4.1 De la politique

INDICATEURS QUANTITATIFS POUR L'EVALUATION DE LA POLITIQUE	
Combien de réunions de concertation ont été mises en œuvre pour élaborer cette politique / stratégie ?	
Quel moyen humain interne le territoire a-t-il affecté à l'élaboration de sa politique ?	
Quel moyen financier interne le territoire a-t-il affecté à l'élaboration de sa politique ?	
Quel moyen humain externe le territoire a-t-il bénéficié pour l'élaboration de sa politique ?	

Quel moyen financier externe le territoire a-t-il bénéficié pour l'élaboration de sa politique ?	
Combien d'enjeux ou d'orientations composent la stratégie / la politique ?	
Combien d'actions découlent de cette politique ?	
A quelle fréquence se réunit l'instance de gouvernance de la politique / stratégie ?	
Combien de structures appuient/accompagnent le territoire pour l'élaboration de sa politique ?	

4.2 Du programme d'actions

INDICATEURS QUANTITATIFS POUR L'EVALUATION DES ACTIONS		
Programme d'actions	Moyens humains internes affectés pour sa mise en œuvre	
	Moyens financiers internes affectés pour sa mise en œuvre	
	Moyens humains externes contribuant à sa mise en œuvre	
	Moyens financiers externes contribuant à sa mise en œuvre	
	Combien de structures appuient/ accompagnent le territoire	
	Combien de conventions ont été signées ?	
	Nombre de réunions de l'instance de gouvernance ?	
Economique	Nombre d'actions en cours	
	Nombre d'actions terminées	
	Nombre de réunions	
	Nombre de participants	
	Nombre de projets d'investissement	
	Volume de bois mobilisé (m3)	
	Commentaires sur les thématiques et résultats des actions du volet économique :	

Sociale	Nombre d'actions en cours	
	Nombre d'actions terminées	
	Nombre de réunions	
	Nombre de participants	
	Nombre de projets d'investissement	
	Commentaires sur les thématiques et résultats des actions du volet social :	
Environnementale	Nombre d'actions en cours	
	Nombre d'actions terminées	
	Nombre de réunions	
	Nombre de participants	
	Nombre de projets d'investissement	
	Commentaires sur les thématiques et résultats des actions du volet environnemental :	
Transition énergétique	Nombre d'actions en cours	
	Nombre d'actions terminées	
	Nombre de réunions	
	Nombre de participants	
	Nombre de projets d'investissement	
	Commentaires sur les thématiques et résultats des actions du volet environnemental :	

COMMUNES FORESTIÈRES
Bourgogne-Franche-Comté

Proposition d'une liste d'indicateurs

Le tableau ci-dessous présente une liste d'indicateurs de réalisation (REA) et de résultat (RES) pour différents thèmes d'actions. Ils visent au suivi des actions.

Amélioration et dynamisation de la sylviculture	Nb d'actions d'accompagnement collectif ou groupé (hors PDM) pour accroître les surfaces sous document de gestion durable	REA	nb
	Nb de propriétaires concernés par ces actions	RES	nb
	Surfaces de forêts concernées par ces actions	RES	ha
	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour l'amélioration et la dynamisation de la sylviculture	REA	nb
	Nb de personnes bénéficiaires de ces actions	RES	nb
Regroupement du foncier	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour le regroupement du foncier	REA	nb
	Nb de propriétaires forestiers bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	Nb d'actions d'accompagnement à la mise en oeuvre de projets de regroupement du foncier	REA	nb
	Nb de projets de regroupement du foncier mis en oeuvre à la suite de ces actions	RES	nb
	Surface de forêt concernée par ces projets de regroupement du foncier	RES	ha
Mobilisation et commercialisation des bois	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour la mobilisation et à la commercialisation des bois	REA	nb
	Nb de personnes bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	dont nb de propriétaires forestiers bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	Nb d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) visant à améliorer les conditions de desserte ex : schémas de desserte, plans de développement de massif notamment, de contrats d'approvisionnements, de contrats de vente de bois triés bord de route ...	REA	nb
	Nb de schémas de desserte forestière relevant de ces actions	REA	nb
	Surface de forêt concernée par ces schémas de desserte forestière	RES	ha
	Nb de démarches de regroupement de la gestion et de la mobilisation des bois, dont des plan(s) de développement de massif, initié(s) ou accompagné(s) par la CFT	REA	nb
	Surface concernée par ces démarches	RES	ha
	Nb de propriétaires forestiers concernés par ces démarches	RES	nb
	Volume de bois vendu sur les surfaces concernées par ces démarches	RES	m^3
	Volume de bois commercialisé certifié sur les surfaces concernées par ces démarches	RES	m^3
	Nb d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) pour la contractualisation des ventes de bois	REA	nb
	Nb de contrats d'approvisionnement signés à la suite de ces actions	RES	nb
	Volume de bois concernés par ces contrats d'approvisionnement	RES	m^3
	Nb d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) pour la vente de bois triés, façonnés, bord de route	REA	nb
	Nb de projets d'équipement (investissement matériel) visant à améliorer les conditions de desserte	REA	nb
	Linéaire de desserte forestière (créées ou améliorées) à la suite de ces actions	RES	km

Cette action a bénéficié de l'appui financier de :

COMMUNES FORESTIÈRES
Bourgogne-Franche-Comté

Transformation et valorisation des bois	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour la transformation et la valorisation du bois	REA	nb
	Nb de personnes bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation sur le chauffage au bois	REA	nb
	Nb d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) visant à améliorer la transformation du bois local : Etudes, expérimentations, recherches (ex : plans d'approvisionnement territoriaux, mise en réseau / regroupement d'entreprises -technique, commercial ...-, démarche de certification et de qualification des bois...)	REA	nb
	Nb d'entreprises de 1er et 2nde transformation bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	Nb de Plans d'Approvisionnement Territorial initiés ou accompagnés par la CFT	REA	nb
	Surface de forêt concernée par le(s) PAT	RES	ha
	Volume de bois énergie /industrie mobilisable estimé par le(s) PAT	RES	m^3
	Volume de bois d'oeuvre mobilisable estimé par le(s) PAT	RES	m^3
	Nb de projets d'équipement (investissement matériel) pour la transformation et l'utilisation du bois-energie : plateforme de stockage de plaquettes forestières, broyeurs, chaudières, réseaux de chaleur ...	REA	nb
	Nb d'unités de stockage et de séchage de plaquettes forestières générés par ces projets	RES	nb
	Nb de chaufferies au bois générés par ces projets	RES	nb
	Nb de réseaux de chaleur au bois générés par ces projets	RES	nb
	Puissance effective des équipements en fonctionnement à partir de ces projets	RES	MW
	Nb de projets d'équipement PUBLIC (investissement matériel) visant à valoriser le bois d'oeuvre	REA	nb
	Nb d'entreprises de 1er et 2nde transformation bénéficiaires de ces équipements	RES	nb
	Nb de constructions publiques en bois local initiées ou accompagnées par ces opérations	RES	nb
	Volume de bois local utilisé dans ces constructions publiques	RES	m^3
	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour l'utilisation du bois local dans la construction	REA	nb
	Nb de démarche de certification et de qualification des bois du territoire	REA	nb
	Nb d'entreprises de la filière engagées dans ces démarches	RES	nb
	Volume de bois concerné par ces démarches	RES	m^3
Valorisation des produits forestiers non ligneux	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour la valorisation des produits forestiers non ligneux	REA	nb
	Nb de personnes bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	Nb de projets de valorisation de produits forestiers non ligneux	REA	nb

Cette action a bénéficié de l'appui financier de :

Loisirs et tourisme en forêt	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour les loisirs et le tourisme en forêt	REA	nb
	Nb de personnes bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	dont nb de propriétaires forestiers bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	Nb de projets d'équipement visant à améliorer les loisirs et le tourisme en forêt	REA	nb
	Surface de forêts concernées par ces projets	RES	ha
	Nb de propriétaires forestiers concernés par des projets	RES	nb
	Nb d'actions de mise en réseau et d'appui au développement d'une offre touristique en forêt	REA	nb
	Nb de projets touristiques en forêt initiés ou accompagnés par ces actions	RES	nb
	Nb de bénéficiaires de ces projets touristiques en forêt	RES	nb
	Nb d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) visant à concilier le multi-usage des forêts	REA	nb
	Nb de conventions entre usagers des forêts initiés ou accompagnés par ces actions	RES	nb
	Nb de propriétaires forestiers concernés par ces actions	RES	nb
	Nb de schéma de développement et de cohérence de sentiers multirandonnées	REA	nb
	Linéaire de sentiers en forêt créés et entretenus à la suite de ces schémas	RES	km
	Nb d'actions de régulation de l'équilibre sylvo-cynégétique	REA	nb
Environnement et biodiversité en forêt	Nb d'actions d'animation, sensibilisation, formation pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité en forêt	REA	nb
	Nb de personnes bénéficiaires de ces actions	RES	nb
	Nb d'actions d'accompagnement (investissement immatériel) pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité en forêt	REA	nb
	Nb d'études environnementales relatives aux projets, plans et programme d'actions de la CFT	RES	nb
	Nb de projets d'équipement (investissement matériel) pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité en forêt	REA	nb
	Surface d'espaces boisés concernés par ces projets	RES	ha
	dont surface d'espaces boisés concernées par ces projets et dotés d'un statut de protection	RES	ha
	Nb de propriétaires forestiers bénéficiaires de ces projets	RES	nb
Suivi-Animation-Evaluation	Pas d'indicateurs associés		

Cette action a bénéficié de l'appui financier de :

Le tableau ci-après présente des indicateurs permettant d'apprécier le contexte de la forêt et de la filière bois sur un territoire.

Thèmes de l'indicateur	Indicateurs de contexte (sur le territoire de la CFT)	Unités
Amélioration et dynamisation de la sylviculture	Surface de forêts privées dotées d'un document de gestion durable / surface totale de forêt privée	%
	Surface moyenne des propriétés privées forestières	ha
	Nb de propriétés < 4 ha dotée d'un document de gestion durable / nb total de propriétés < 4 ha	%
	Nb de propriétés de 4 à 10 ha dotée d'un document de gestion durable / nb total de propriétés entre 4 et 10 ha	%
	Nb de propriétés de 10 à 25 ha dotée d'un document de gestion durable / nb total de propriétés de 10 à 25 ha	%
	Nb de propriétés > 25 ha dotée d'un document de gestion durable / nb total de propriétés > 25 ha	%
	Surface de forêt publique dont la gestion durable est certifiée / surface totale de forêt publique	%
	Surface de forêt privée dont la gestion durable est certifiée / surface totale de forêt privée	%
	Nb de propriétaires forestiers publics engagés dans la certification / nb total de propriétaires de forêt publique	%
	Nb de propriétaire forestiers privés engagés dans la certification / nb total de propriétaire forestiers privés	%
	Nb de Plans de Développement de Massif	nb
	Surface de forêt concernée par le(s) Plan(s) de Développement de Massif	ha
Mobilisation et commercialisation des bois	Volume total de bois sur pied estimé	m3
	Volume annuels de bois des forêts publiques vendu	m3
	Volume annuels de bois des forêts publiques vendus sous contrat d'approvisionnement pluriannuels	m3
	Volume annuels de bois des forêts privées vendus	m3
	Volume annuels de bois vendus écocertifiés	m3
	Linéaire de desserte forestière	km
Transformation et valorisation des bois	Nb d'entreprises de 1ère transformation	nb
	Nb d'entreprises de 2ème transformation	nb
	Nb de chaufferies bois et / ou de réseaux de chaleurs sur le territoire de la CFT	nb
	Nb de chaufferies bois et / ou de réseaux de chaleurs, dont le contrat d'exploitation favorise l'approvisionnement local	nb
	Puissance totale des chaufferies bois et / ou des réseaux de chaleurs	MW
Emplois	Nb d'emplois directs (salariés et non salariés) de la filière forêt/bois et des filières connexes	nb
	Part de la filière dans l'emploi total	%
Loisirs et tourisme en forêt	Estimation du nombre annuel de visiteurs en forêts	nb
	Surface de forêts publiques faisant l'objet de lots de chasse rémunérés	ha
	Surface de forêts privées faisant l'objet de lots de chasse rémunérés	ha
Aménagement du territoire / foncier	Surface de forêts publiques et privées classées en forêt de protection	ha
	Surface d'espaces boisés classés	ha
	Nb de communes soumises à une réglementation des boisements	nb
Environnement / biodiversité en forêt	Surface de forêts ou d'espaces naturels boisés sous statut de protection	ha
	Surface de forêts ou d'espaces naturels boisés en réserves biologiques (intégrales ou dirigées)	ha
	Surface de forêts ou d'espaces naturels boisés en réserves naturelles (nationales ou régionales)	ha
	Surface de forêts ou d'espaces naturels boisés en zones centrales de parcs nationaux	ha
	Surface de forêts ou d'espaces naturels boisés en arrêté préfectoral de protection de biotope	ha
	Surface de forêts ou d'espaces naturels boisés en sites Natura 2000	ha
	Nb de propriétaires forestiers signataires d'une charte Natura 2000	nb
	Nb de contrats Natura 2000 forestiers	nb

Cette action a bénéficié de l'appui financier de :

Fiche action type

Logo du territoire	**Politique territoriale dans laquelle s'inscrit l'action (exemple PCAET, LEADER, CFT…)**

ACTION ° XX : TITRE	
Contribution de l'action à la politique territoriale	Comment l'action s'inscrit-elle dans la politique territoriale (exemples : Enjeux n°XX - intitulé ; orientation stratégique n°XX - intitulé)
Contexte	Rappel des éléments de contexte de l'action et de diagnostic quantitatif pouvant servir de t0
Objectifs	Décrire les objectifs que l'on souhaite atteindre grâce à l'action
Déclinaison opérationnelle	Décrire comment l'action va être mise en place et quelles sont les étapes
Calendrier	Définir les étapes et le calendrier prévisionnel pour l'action
Partenaires	Préciser les partenaires techniques du territoire pour mettre en œuvre l'action et leur rôle.
Lien avec d'autres actions et/ou politique portées par le territoire	Identifier les liens existant et montrer la cohérence de l'action avec les politiques portées par le territoire.
Coût de l'action et plan de financement	Estimer le coût de mise en œuvre de l'action et préciser les modalités de financements (autofinancement, partenaires financiers potentiels…)
Indicateurs de réalisation	Sur la base des éléments de diagnostic et des objectifs de l'action, identifier des indicateurs de réalisation (= qui permettent de montrer que l'action a été réalisée, y compris temps d'animation des personnels du territoire et des partenaires)
Indicateurs de résultat	Sur la base des éléments de diagnostic et des objectifs de l'action, identifier des indicateurs de résultat (= qui permettent de mesurer les effets de l'action)

Logo des financeurs de la politique territoriale s'il y en a

Kit élaboré grâce au soutien financier de :

Feuille d'émargement type

LOGO DU TERRITOIRE ET DES PARTENAIRES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(factultatif) Politique territoriale à laquelle contribue la réunion (ex PCAET, LEADER, CFT…)

Thème de la réunion …….

Date…….. – horaire – Lieu……..

Emargement

NOM Prénom	Structure/Commune	Fonction	Signature

Cette action bénéficie du concourt financier de : *LOGO des financeurs*

Kit élaboré grâce au soutien financier de :

Feuille d'émargement type

NOM Prénom	Structure/Commune	Fonction	Signature

Cette action bénéficie du concourt financier de : *LOGO des financeurs*

Kit élaboré grâce au soutien financier de :